

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

Du Mardi 10 Septembre 2013

Les conseillers municipaux dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie le mardi dix septembre 2013 à 18h30 sous la présidence de Thierry Banc, Maire.

Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE GROUBACH CHORON DUPUIS-RABION
BATTAGLIA RULLIER VIGNOLET

Absent : Mr PEIFFER

Monsieur le Maire informe ses collègues sur l'avancement de plusieurs dossiers :

Mr Abadie a bien continué à nettoyer son terrain. La commune est en attente de la réponse de Mr Moulinet pour l'achat de son terrain.

Par ailleurs, une plainte est déposée à l'encontre de la commune par une personne qui est tombée dans un regard de compteur d'eau sur la cale. Monsieur le Maire se rapprochera de l'assurance pour

DELIBERATION 1 EXONERATION TFNB

La Sous- Préfecture a adressé deux observations sur la délibération prise par le Conseil au cours de sa dernière réunion. L'exonération de la TFNB doit porter sur tous les arbustes à fleurs et la durée de l'exonération doit être définie. Après discussion, les Conseillers décident d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés non bâties, les vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et les vignes à compter du 1^{er} janvier 2014 pour une durée de huit ans

DELIBERATION 2 EMPRUNT

La commission financière a sollicité des propositions pour un emprunt de 30 000€, remboursable en dix ans, solution qui donnera à la commune une marge financière.

La Caisse d'Epargne et le Crédit agricole ont adressé leur proposition. Les taux sont respectivement de 3,31% et de 3,87%. Cependant pour un Prêt à échéance avancée, c'est-à-dire une première annuité un mois après son déblocage, le CA propose un taux de 2,49%. Sur les conseils de Mr Choron, il est intéressant de demander 33 000€ à ce taux. Le Conseil Municipal opte pour cette dernière proposition.

DELIBERATION 3 ASSURANCES

Monsieur le Maire présente les propositions de contrats d'assurances communales de la compagnie AXA représentée par Mr Chabut à Branne, en faisant le comparatif avec les contrats actuels d'Allianz et Groupama.

Bâtiments, PLU, protection juridique, location matériel : Allianz 3 631€, AXA 1 890€

Tracteur tondeuse : Allianz 227€ AXA 180€

Véhicules (express, tracteurs) Groupama 1 195€ AXA 790€

Le Conseil municipal décide de retenir tous les contrats de la compagnie AXA qui sera chargée des démarches de résiliation.

DELIBERATION 4 INFORMATIONS DIVERSES

Devant le nombre croissant de problèmes de civilité, le Conseil décide qu'une information générale sera faite au plus tôt sur les sujets suivants :

Pour éviter des problèmes sur tous les réseaux (électrique, téléphonique, voirie, assainissement) :
élagage des arbres, interdiction de tout dépôt sur les voies publiques, rien d'autre dans le réseau d'assainissement que les eaux usées et les eaux vannes.

Chats et chiens : Chats sauvages et malades (opération des femelles) divagation interdite des animaux qui seront emmenés au Chenil en cas de besoin

Encombrants métalliques : ramassage chaque trimestre, le prochain le 23 septembre (inscription à la mairie)

Le SIRP compte 123 enfants dont 55 pour l'école de Cabara (PS22, MS GS 33) et 55 qui sont domiciliés à Cabara. Cette affluence nécessite l'embauche par le syndicat d'une personne qui fera 10h, 16h30 les jours de classe pour un contrat de 20h / semaine annualisé.

Mr Pointeau à la demande de Mr Groubach a procédé au scellement des marches du jardin.

La cabine publique pourrait être posée contre le mur de la cale. (Voir propriétaire)